



PROCÈS-VERBAL

22

de l'**assemblée extraordinaire** du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal, tenue par conférence téléphonique le **VENDREDI 17 NOVEMBRE 2017** à 8 h 30.

PARTICIPENT À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE :

Monsieur Philippe Schnobb, président du conseil d'administration

Madame Elsie Lefebvre, vice-présidente du conseil d'administration

Monsieur Beny Masella, membre du conseil d'administration

Madame Claudia Lacroix Perron, membre du conseil d'administration

Monsieur Francesco Miele, membre du conseil d'administration

Monsieur Jean-François Parenteau, membre du conseil d'administration

Madame Nathalie Pierre-Antoine, membre du conseil d'administration

Madame Marie Plourde, membre du conseil d'administration

Madame Marie Turcotte, membre du conseil d'administration

Monsieur Luc Tremblay, directeur général, monsieur Christian Portelance, secrétaire corporatif adjoint ainsi que monsieur François Chamberland.

Les membres du conseil excusent l'absence de Monsieur Pierre Gagnier, membre du conseil d'administration. Tous les autres membres participant à la conférence téléphonique, le président du conseil d'administration, monsieur Philippe Schnobb, déclare l'assemblée ouverte et régulièrement convoquée.

À 8 h 30, l'assemblée débute.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présidée par le président du conseil d'administration.

Le directeur général fait, au conseil d'administration, les recommandations telles qu'énoncées dans tous et chacun des documents « *Recommandation au conseil d'administration* » déposés ce jour au conseil.

Le président appelle l'article 1 de l'ordre du jour.

CA-2017-349 ADOPTER L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 NOVEMBRE 2017

PROPOSÉ par madame Marie Turcotte
APPUYÉ par madame Nathalie Pierre-Antoine

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU d'adopter l'**ORDRE DU JOUR** de la présente assemblée du conseil d'administration de la Société.

CA-2017-350 APPROUVER LE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 27 OCTOBRE 2017

PROPOSÉ par monsieur Beny Masella
APPUYÉ par monsieur Francesco Miele

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de considérer comme lu et de ratifier le **PROCÈS-VERBAL** de l'assemblée du conseil d'administration de la Société tenue le 27 octobre 2017.

CA-2017-351 AUTORISER UNE ENTENTE
INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.
ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION AUX VOYAGEURS (SAEIV)
STM-4106-09-11-40
RÉSOLUTIONS CA-2012-222, CA-2013-052, CA-2013-301, CA-2014-155, CA-2015-016 ET CA-2016-396

VU le rapport du directeur exécutif – Ingénierie, infrastructures et projets majeurs et la directrice exécutive – Planification, finances et contrôle

ET CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général

PROPOSÉ par monsieur Philippe Schnobb
APPUYÉ par monsieur Jean-François Parenteau

ET UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU

- 1° d'autoriser une entente avec **INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.**, dans le cadre du contrat STM-4106-09-11-40, le tout selon les paramètres du projet d'entente joint à la recommandation en annexe confidentielle ;
- 2° d'autoriser l'exercice de l'option E31 incluant les options E31.1 et E31.2 à **INIT INNOVATIONS EN TRANSPORT (CANADA EST) INC.**, tel que modifié par le projet d'entente joint à la recommandation en annexe confidentielle ;
- 3° d'autoriser une réserve pour contingence spécifique aux options E31.1 et E31.2 modifiée par l'entente, telle que spécifiée en annexe laquelle demeure confidentielle jusqu'à la fin du contrat ;
- 4° d'autoriser le directeur de projet principal Bureau de projets Équipements fixes Métro et iBUS à procéder à toute modification au projet d'entente non incompatible avec les paramètres du projet d'entente.

CA-2017-352 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les dossiers soumis à l'ordre du jour de la présente assemblée du conseil d'administration ayant été étudiés

UNANIMEMENT

Il est

RÉSOLU de lever la séance à 9 heures.

Les résolutions CA-2017-349 à CA-2017-352 inclusivement, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées, comme si elles l'avaient été une à une.

**Président du
conseil d'administration**



PHILIPPE SCHNOBB

Secrétaire corporatif adjoint



CHRISTIAN PORTELANCE